

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme ZRAK, Mme LAFARGE, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, M. QUEYREIX, M. CHANGION

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. BATTEL, Mme BATTEL, Mme PARNIERE, Mme MADIEUX, M. FERARD, Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY

ABSENT NON EXCUSE : M. AMODEO

SECRETAIRE : Mme DUPRAT

OBJET : DELIBERATION N° 2025/023 - TARIFS 2025 – GITES

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier les tarifs de la location des gîtes communaux pour 2025 (voir tableau des tarifs en annexe).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

⇒ **Approuve** les nouveaux tarifs concernant les gîtes, pour l'année 2025.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie le 10 avril 2025.

**La Maire,
Françoise RIVET.**

